



DIPLÔME

**Licence professionnelle Sciences, technologies, santé
mention métiers du BTP : génie civil et construction
parcours Contrôle et expertise du BTP en alternance
(Alès)**

Code : LP13509A



→ Niveau d'entrée : Bac + 2
→ Niveau de sortie : Bac + 3, Bac + 4
👤 ECTS : 60

Déployabilité

Apprentissage : Formation pouvant se suivre en apprentissage

Objectifs pédagogiques

Présentation de la chaire de construction durable du Cnam

La chaire de construction du Cnam (<https://btp.cnam.fr/>) a commencé ses activités en 1854 sous le nom de chaire de construction civile pour former les techniciens destinés aux grands travaux d'Haussmann. Elle propose un ensemble de diplômes universitaires (DEUST, LP, Licence, Master, Ingénieur) en formation distancielle tout au long de la vie d'une part, et formation présentielle en alternance d'autre part.

Présentation La licence professionnelle mention « métiers du BTP » du Cnam en alternance (LP135)

La licence professionnelle mention « métiers du BTP » du Cnam (LP135) a pour objectif de former des cadres techniques dans le domaine du bâtiment et des travaux publics. Il s'agit d'une formation de terrain, faisant largement appel à l'expertise scientifique, technique et professionnelle des enseignants.

La troisième année de licence professionnelle s'articule autour d'un tronc commun de la mention de visant à développer les compétences transversales indispensables aux métiers du BTP, en apportant une vision globale des enjeux techniques, organisationnels, environnementaux et numériques du secteur.

Les objectifs pédagogiques du tronc commun sont les suivants :

- Mobiliser les méthodes et outils du management de projet pour structurer et conduire une opération de construction dans un contexte professionnel, y compris à l'aide d'outils collaboratifs et numériques.

- Intégrer les enjeux de la transition écologique et les principes visant à limiter l'impact environnemental des opérations de construction, de rénovation, de maintenance et d'exploitation.
- Utiliser l'anglais professionnel dans un contexte technique aux métiers du BTP.
- Produire une communication professionnelle écrite et orale adaptée aux situations de travail (rapports, comptes rendus, présentations).
- Acquérir les bases du management d'équipe, de l'organisation du travail et de la coordination des acteurs.
- Développer une expérience professionnelle significative en alternance, favorisant l'ancrage des apprentissages dans les pratiques en entreprise.
- Mettre en œuvre les compétences acquises dans le cadre d'un projet tutoré en lien avec une problématique d'entreprise.

Ce tronc commun constitue un socle partagé de compétences de licence professionnelle mention « métiers du BTP ». Il est complété par une formation professionnalisante propre à chaque parcours-types en alternance :

1. Bureau d'études structure
2. Management et conduite de travaux
3. Economie de la construction
4. Building Information Modeling (BIM)
5. Energétique et fluides du bâtiment
6. Ingénierie et construction bois
7. Maintenance et gestion des infrastructures
8. Arts et métiers du bâtiment
9. Contrôle et expertise
10. Gestion d'affaires

Réalisée en partenariat avec le tissu socio-économique régional, cette licence décline ses parcours-types sur chaque site d'alternance afin de répondre au mieux aux besoins spécifiques des territoires tout en assurant une reconnaissance européenne à travers le grade de Licence.

Présentation du parcours Contrôle et expertise du BTP en alternance

Le parcours **Contrôle et expertise du BTP** en alternance a pour objectif de former des cadres techniques du bâtiment capables d'intervenir dans des missions de contrôle, de diagnostic et d'expertise d'ouvrages de construction.

Le parcours prépare des professionnels aptes à analyser un projet de construction aux différents stades de son cycle de vie, à identifier les non-conformités, malfaçons ou sinistres, et à évaluer les impacts techniques, réglementaires et économiques associés. Il intègre les exigences normatives, réglementaires et juridiques propres aux opérations de construction, ainsi que les outils et méthodes de gestion de projet nécessaires à l'organisation et au suivi des interventions.

Les objectifs pédagogiques du parcours Contrôle et expertise du BTP sont les suivants :

- Analyser, interpréter et synthétiser les données techniques, économiques et réglementaires d'un projet ou d'un ouvrage afin d'en assurer le contrôle ou l'expertise.
- Mettre en œuvre des techniques de diagnostic et d'évaluation des dégâts engendrés par des malfaçons ou sinistres d'origine humaine ou naturelle et prescrire des solutions correctives adaptées.
- Interpréter et appliquer les normes et réglementations de la construction afin de situer chaque situation dans son cadre juridique approprié.
- Programmer, organiser et coordonner des procédures d'intervention sur site ou sur chantier.
- Mobiliser les outils et méthodes de gestion de projet afin de respecter les objectifs de coût, de délai et de qualité du projet BTP.
- Dialoguer avec l'ensemble des acteurs techniques, financiers et juridiques dans le cadre des missions de contrôle ou d'expertise.
- Utiliser les méthodologies et outils BIM pour assurer l'échange et la fiabilité des données numériques entre les intervenants.

Métiers du bâtiment visés :

- Expert incendie et risques divers (IRD)
- Expert construction dommage ouvrage (DO)

- Diagnostiqueur immobilier (DPE, Électricité, Gaz, Amiante, Plomb, Termites, etc.)
- Contrôleur de la construction (CTC)
- Assistant Maîtrise d'Ouvrage (AMO)
- Chargé d'études techniques

Présentation des spécialités

Cette spécialité est orientée vers les métiers du contrôle, du diagnostic et de l'expertise du bâtiment. Elle prépare les apprenants à intervenir sur des missions d'analyse d'ouvrages, d'évaluation des malfaçons/sinistres et de prescription de solutions correctives, en lien avec les exigences réglementaires, normatives et juridiques du secteur, et en s'appuyant sur une forte articulation entre enseignements théoriques et pratique professionnelle

Compétences et débouchés

Se reporter à la fiche RNCP

Méthodes pédagogiques

Les enseignements théoriques, couplés à des mises en application en travaux dirigés et travaux pratiques sur matériels et logiciels métiers permettront une professionnalisation rapide. L'espace numérique de formation du Cnam (Moodle) permet à chaque enseignant de rendre accessible des ressources spécifiques à ses enseignements. Des modalités plus détaillées seront communiquées au début de chaque cours.

Modalités de validation

Selon le règlement des diplômes disponible sur le site de la chaire de BTP (<http://btp.cnam.fr/>)

Prérequis et conditions d'accès

La troisième année de licence (LP3) est accessible aux titulaires d'un diplôme de technicien supérieur du BTP (BTS, DUT, DEUST, BUT2/BUT3, L2/L3, Bachelor). L'accès au diplôme peut également se faire par le dispositif de la validation des études supérieures (VES) ou de la validation des acquis professionnels et personnels (VAPP).

En savoir plus : <https://btp.cnam.fr/hors-temps-de-travail-htt-validation-des-acquis-ves-vap-vae-/>

Contact et renseignements : lgr_contact@lecnam.net

MENTIONS OFFICIELLES

Code RNCP

40054

Date d'enregistrement au RNCP

30/05/2025

Date de l'échéance de l'enregistrement au RNCP

31/08/2030

Mots-clés

[BTP - Géologie - Géomatique](#)

Informations complémentaires

Type de diplôme

[Licence professionnelle](#)

Code NSF

23 - Génie civil, construction et bois

Codes ROME

Chargé / Chargée d'affaires contrôle technique de construction[F1103]

Formacode

BTP - bâtiment travaux publics [108]

Code du parcours

LP13509

URL externe

<https://btp.cnam.fr/>

Modules d'enseignement

- | | |
|--|---|
| → <u>Anglais</u> | → <u>Essais et instrumentation du bâtiment</u> |
| → <u>Communication professionnelle</u> | → <u>Expérience professionnelle de troisième année de LP (Alternance)</u> |
| → <u>Contrôles et diagnostics énergétiques du bâtiment</u> | → <u>Expertise juridique : bases juridiques, organisation de l'expertise</u> |
| → <u>Contrôles et diagnostics équipements techniques du bâtiment</u> | → <u>Expertise juridique : contrat d'assurance, chiffrage et perte d'exploitation</u> |
| → <u>Contrôles et diagnostics géotechniques du bâtiment</u> | → <u>Gestion d'affaires BTP</u> |
| → <u>Contrôles et diagnostics structurels du bâtiment</u> | → <u>Harmonisation</u> |
| → <u>Diagnostics immobiliers</u> | → <u>Management d'équipe</u> |
| → <u>Enjeux des transitions écologiques: comprendre et agir</u> | → <u>Projet tutoré de LP (Alternance)</u> |
| | → <u>Réglementations du bâtiment</u> |

Blocs de compétences

Un bloc de compétences est constitué d'un ensemble d'Unités qui répond aux besoins en formation de l'intitulé du bloc.

Les unités ci-dessus sont réparties dans les Blocs de compétences ci-dessous.

Chaque bloc de compétences peut être validé séparément.

Information non disponible, pour plus d'information veuillez [contacter le Cnam](#)